



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

2

Motion

Dépôt: Paul Galles

Luxembourg, le 14 décembre 2023


Heure d'actualité au sujet
de la Conférence sur les
changements climatiques à
Dubai - COP28

La Chambre des Députés

- Rappelant l'importance de la COP28 dans le renforcement de nos objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, tels que définis dans l'Accord de Paris ;
- Rappelant que l'Union Européenne a adopté une réglementation exigeant une réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 ;
- Rappelant le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) du Luxembourg qui constitue la stratégie-cadre en matière de politique de l'énergie et de l'action pour le climat ;
- Saluant que pour la première fois une sortie progressive de toutes les énergies fossiles a été explicitement retenue dans les conclusions de la COP28 ;
- Saluant les avancées qui ont été atteintes à la COP28 en matière de suivi des pays développés dans leur contribution au fonds pour les pertes et dommages, créé en 2022 ;
- Regrettant que dans la déclaration finale de la COP28, un plan de « sortie » des énergies fossiles fait défaut, mais qu'un éloignement de ces fossiles fût arrêté ;
- Estimant que l'ambition de réduire progressivement, voire d'éliminer à terme, la consommation de combustibles fossiles au niveau mondial est impérative afin de respecter les objectifs de l'Accord de Paris,

Invite le gouvernement

- à continuer à s'engager au sein de l'Union Européenne pour garder une politique ambitieuse en matière de réduction des gaz à effet de serre ;
- de poursuivre les efforts afin d'atteindre les objectifs définis dans l'Accord de Paris ;
- À mettre en œuvre au plus vite les mesures prévues par le PNEC.


PAUL GALLES


Luc Emmering